

# ALLIANCE Forêts Bois : la réponse des organisations économiques de la forêt privée du Grand Sud Ouest aux nouveaux enjeux

Stéphane VIEBAN

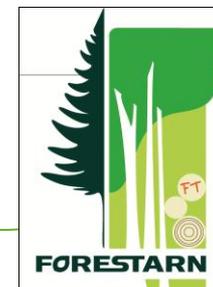
Directeur Adjoint

ALLIANCE Forêts Bois

Colloque CIBE 28 09 11



COOPÉRATIVE  
COFOGAR  
LES FORÊTS DU SUD



## Plan de l'intervention

- ▶ Présentation du projet d'ALLIANCE Forêts Bois
- ▶ Importance des forêts privées dans le Grand Sud Ouest et contexte de mobilisation
- ▶ Mise en place d'une organisation adaptée
- ▶ Politique de commercialisation
- ▶ Bois énergie : comment assurer son développement sans déstabiliser l'approvisionnement des industries existantes ?

# ALLIANCE Forêts Bois

3 coopératives forestières

**CAFSA, COFOGAR, FORESTARN :**

- ▶ en fort développement
- ▶ financièrement saines
- ▶ économiquement puissantes
- ▶ complémentaires en termes d'essences et de compétences
- ▶ ayant démontré leurs capacités à travailler ensemble
- ▶ partageant des missions et des valeurs communes

**▶ SE SONT REGROUPEES  
AU SEIN D'UNE UNION DE COOPERATIVES**

## Origine du projet : les enjeux de demain

- ▶ **Répondre à la demande des associés coopérateurs** : service de proximité, valorisation optimale de la production
- ▶ **Répondre à la demande de nos clients industriels** dans un contexte mondialisé : quantité, qualité et sécurité des approvisionnements
- ▶ **Améliorer notre compétitivité par l'innovation**
- ▶ **Renforcer notre rôle de force de proposition stratégique** vis-à-vis des pouvoirs publics
- ▶ **Garantir la motivation et la pérennité de nos équipes et de nos savoir-faire**, avec le maintien de l'ensemble du personnel

## Un réseau en chiffres

- ▶ **44 000 adhérents** sylviculteurs sur Aquitaine, Midi-Pyrénées, Poitou-Charentes, Limousin et Languedoc-Roussillon
- ▶ **500 collaborateurs** avec des cultures diversifiées
- ▶ **30 M€ de capitaux propres**
- ▶ **En 2010 : 170 M€ de CA cumulés**
  - 5 M t de bois exploitées**
  - 8500 ha de reboisement**
- ▶ **Importants moyens dans les filiales :**
  - pépinière, société informatique, outils d'exploitation et de travaux, plateformes de stockage, plateformes bois énergie, filiales industrielles

# ALLIANCE Forêts Bois

## Importance de la forêt privée dans le Grand Sud Ouest

Forêt Privée	Surface		Volume/pied	
	K ha	%	M m3	%
Aquitaine	1659	92	189	89
Midi Pyrénées	1134	83	137	78
Limousin	542	95	100	95
Languedoc Roussillon	908	75	71	67
Poitou Charentes	368	92	44	94
Total	4611		541	

# ALLIANCE Forêts Bois

## Des contextes d'exploitation et de mobilisation très variables

- ▶ Conditions d'exploitation très différentes :
  - ▶ Pentes : des Pyrénées au Massif Landais
  - ▶ Sylviculture : du taillis simple abandonné à la forêt cultivée
  - ▶ Production : du Chêne pubescent sur causeuse au Douglas du Massif Central
  - ▶ Foncier : de la micro parcelle de 0.5 ha au domaine de plusieurs centaine d'ha d'un seul tenant
- ▶ Taux de mobilisation :
  - ▶ Très élevé dans les massifs résineux mécanisables
  - ▶ Très faible dans les peuplements feuillus de moyenne montagne parcellisé

# ALLIANCE Forêts Bois

## Mise en place d'une organisation adaptée

- ▶ Réseau d'agences territoriales maillant l'ensemble des territoires:
  - ▶ Connaissance des cultures forestières de chaque massifs
  - ▶ Relation de proximité avec les propriétaires
  - ▶ Implication auprès des autres partenaires de la forêt privée : Syndicat, CRPF, Chambre d'Agriculture, DDT, ...
- ▶ Connaissances approfondies des marchés locaux et régionaux sur des essences et qualités diversifiées
- ▶ Mutualisation de moyens :
  - ▶ Recherche et Développement (produire les variétés et techniques sylvicoles de demain)
  - ▶ Moyens logistiques et informatique

# ALLIANCE Forêts Bois

## Répartition des sites



## Politique de commercialisation

- ▶ Approvisionnement préférentiel des industries régionales
- ▶ Optimisation de la valorisation de l'ensemble des essences et des parties de l'arbre : de la souche au bourgeon terminal
- ▶ Mise en place de formules innovantes de contractualisation & de commercialisation des bois
- ▶ Présence forte sur tous les marchés
- ▶ Mise en place de relation équilibrée entre producteur et industriel

# ALLIANCE Forêts Bois

## Bois énergie : répondre à un objectif politique

- ▶ Le triple objectif de l'Union Européenne : « 3 x 20 » en 2020
- ▶ Politique volontariste de l'État pour le développement du bois énergie
  - ▶ Appel à projet CRE,
  - ▶ Fond Chaleur,
- ▶ Alternative aux énergies fossiles participant concrètement au développement durable de notre pays
- ▶ Création d'emplois grâce au développement d'une nouvelle filière valorisant des gisements inexploités
- ▶ Amélioration de l'économie forestière grâce aux nouveaux débouchés permettant la valorisation de l'ensemble de l'arbre

# ALLIANCE Forêts Bois

## Bois énergie :

Comment assurer son développement sans déstabiliser l'approvisionnement des industries existantes ?

- ▶ Mobilisation de ressources existantes peu/non valorisées :
  - ▶ Peuplements à régénérer : surtout constitués par les peuplements feuillus mais qui nécessitera la mise en place
    - ▶ de moyens importants pour convaincre les très nombreux propriétaires forestiers
    - ▶ d'aides à l'amélioration ou au reboisement
    - ▶ de moyens d'exploitation spécifiques
  - ▶ Rémanents, petits bois et souches

# ALLIANCE Forêts Bois

## Bois énergie :

Comment assurer son développement sans déstabiliser l'approvisionnement des industries existantes ?

- ▶ Mise en place de sylvicultures novatrices:
  - ▶ Raccourcissement des révolutions : par exemple pour les plantations de Pin Maritimes réaliser une coupe rase entre 20 et 24 ans
  - ▶ Peuplement semi-dédiés : plantations résineuses à fortes densités et réalisation d'une éclaircie précoce à destination biomasse
  - ▶ Peuplements dédiés : taillis à courte rotation (TCR) ou très courte (TTCR) à partir d'essences à forte productivité (Robinier, Eucalyptus)

# ALLIANCE Forêts Bois

## Bois énergie :

Comment assurer son développement sans déstabiliser l'approvisionnement des industries existantes ?

- ▶ Quelques perspectives en conclusion :
  - ▶ Des solutions existent pour diminuer les tensions éventuelles et permettre un développement cohérent du bois énergie dans des conditions acceptables par l'industrie
  - ▶ La mise en place de ces solutions doit
    - ▶ être rapide et en phase avec le démarrage des projets,
    - ▶ s'appuyer sur un consensus professionnel,
    - ▶ faire appel à de l'innovation sylvicole nécessitant parfois un soutien financier public
    - ▶ faire appel à de l'ingénierie financière originale

**Merci pour votre attention**

